

Acte N° 2020-17

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 23 octobre 2020,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

Prend l'acte suivant :

OBJET : Echange sur l'IDEX

Les administrateurs sont tenus informés de l'évolution de la procédure d'approbation des statuts de l'Université cible. L'Université Lyon 2 figure désormais en qualité de partenaire dans les statuts. Ce partenariat privilégié devrait ainsi permettre de préserver ce qui a été construit, que ce soit à travers les co-accréditations, les formations mutualisées, les laboratoires en cotutelles, ou encore à travers les Ecoles doctorales communes.

Fait à Lyon, le 26 octobre 2020
La Présidente de l'Université Lyon 2

Pour la Présidente
Par déléguation
La Directrice Générale des Services
Irène GAZEL
Nathalie DOMPNIER



Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.